

sa mère

Au citoyen Jeanson
employé des douanes
à Dunkerque

Jeudy 30 prairial an 8

June 1803

Je vous ~~annonce~~ mon cher fils que je viens de remettre à M. Mathy le panier de vin que je vous donne à l'inque de votre Papa, ce sont des petits tas de vin de l'année précédente qui sont très bons, vous pouvez le vendre pour du 1796, et tâchés qu'on vous le paye 3 L, j'aurais bien désiré pouvoir vous en mettre 60 bouteilles, mais je ne l'ai pas pû, parcequ'il n'y avait tout juste que ces 51 bouteilles, encore y en a t-il 6 qui ne sont pas du même vin, mais au moins aussi bon. C'est mon ami tout ce que j'ai pû faire en ce moment, les autres vins étant comptés, et mon mari en ayant l'état, je n'aurais pû en distraire un autre panier.

Quand à celui que vous me marquez avoir vendu en quelques sortes à notre profit, je n'ai pû l'envoyer mon mari n'étant pas instruit, il faudra vous adresser à lui même si vous trouvez à en vendre, mais il faut que ce soit à 3 L, nous l'envoyons nous même à ce prix, et payable aussitôt qu'il est reçu.

Depuis quelques ~~tems~~ votre bon père ne cesse de dire, je ne conçois pas pourquoi je n'ai pas de nouvelles de Jeanson, il faut que je lui écrive incessamment. Comment donc n'avez vous pas penser à lui adresser une petite lettre, ne fut ce que dans la mienne. M Danther aurait dit que vous lui aviez chargé de la lui remettre. Il faut lui écrire au reçu de la présente.

Votre soeur Anette n'est pas encore accouchée, sans doute elle s'est trompée d'un mois.

M. & Mde Hebray vont partir incessamment pour le Langudoc, pendant leur absence je garderai leur petit enfant qui est trop délicat pour faire une aussi longue route.

Adieu Mon cher fils, je ne vous rapeterais pas ce que je vous ai dit dans ma dernière, sans doute vous vous êtes fait à vous même toutes les leçons que je pensais vous retracer sous les yeux, mais mettez vous bien dans la mémoire qu'on ne peut être tranquille lorsqu'on a des dettes, nous en faisons la triste expérience, mais hélas les nôtres sont d'un autre genre, mon mari ni moi-même ne pouvons nous faire le reproche à nous même, le plus (digne)? pour une seule dépense d'un écus de 6 L, mal à propos et pour nos plaisirs. Nous n'en sommes pas plus heureux, mais il y a tout lieu de présumer que nous serions tout à fait renversé, si avec tous les revers que nous avons éprouvé, nous y avions joint de la dépense personnelle. La maison Lalondre en fait la cruelle expérience, le père est mort, il laisse plus de dettes que de bien, sa femme et ses enfants vont se trouver bien malheureux, et ils n'ont eu aucun poste manquant; mais ils ont voulu trop jouir.

Croyez moi mon ami, ne vous permettez pas de dépenser même une pièce de 12 L quand vous ne l'avez pas, et pour bien faire il faut être assez sage pour avoir toujours un peu d'avance, cette conduite sage et économe vous fera remarquer par vos chefs, au lieu que comme vous le dite fort bien il serait fâcheux qu'ils appris-

sent la plus petite dette.

Croyez moi mon cher fils, ne voyez que ce que l'on appelle la bonne compagnie, jamais les jeunes gens ne se dérangent en voyant la société, celle qui est la plus dangereuse est celle des jeunes gens, entre homme on ne se gêne pas, on se permet plus de dépenses et on a pour toute sa vie le ton trop libre, et on perd le gout tranquille d'une société douce et honnête, on s'ennuie avec les femmes honnêtes, et c'est un très grand malheur. Quand on serait sûr de s'ennuyer un peu il faut y aller, être complaisant auprès des vieilles comme pour les jeunes, et puis vous avez sans doute les spectacles qui font diversion de temps en temps, c'est la promenade

Sans doute mon cher fils que vous ne perdez pas de vue les bons principes que vous avez reçus dans votre respectable collège, souvenez vous mon ami que vos prières attireront peut-être la bénédiction du ciel sur nous; priez ardemment pour la tranquillité de votre bon père, les prières des jeunes gens sont ferventes, elles attireront peut-être la miséricorde de Dieu sur nous. Nous en avons bien besoin mon ami car nous sommes bien malheureux, une bonne année, beaucoup de vins, et surtout du bon, rétablirait nos affaires. Eh bien nous avons la crainte qu'il en arrive tout autrement, pour lors nous sommes perdus, jugés mon ami quels jours et quelles nuits on passe lors que la tranquillité dépend de l'intempérie des saisons. Quelle fatale Révolution;

Pourvu que toutes ces peines n'altèrent pas le tempé-
rument de votre bon père, je le trouve moins fort de-
puis quelques tems, mais un peu de bonheur le ranimerait

Je vais écrire à votre Oncle et je lui marquerais que
vous lui avez adressé deux lettres.

Adieu mon cher ami, menez quelques fois à nous et je
suis assurée que votre bon coeur sera affligé de nous
scavoir autant dans la gêne.

Je vous embrasse et vous aime de tout mon coeur et
suis votre mère et amie.

Lecerf Jeanson